

# La Nouvelle Barégeoise



2021



## Bulletin d'informations de la commune de Barèges

### SOMMAIRE

EDITO.....	p.3
BUDGET.....	p.4
INTERCOMMUNALITE.....	p.5
TRAVAUX EN COURS/À VENIR.....	p.7
ETUDES EN COURS/À VENIR.....	p.8
PARTENAIRES.....	p.9
ANIMATIONS.....	p.14
BREVES.....	p.15

## LIENS UTILES :

Pour retrouver toutes les dernières actualités de la mairie, les informations sur les démarches administratives, le plan local d'urbanisme, les hébergements, commerces et services de la commune, les informations du cinéma, du centre de loisirs, de la piscine, des cures thermales ou encore de l'école municipale, rendez-vous sur le site de la mairie :

<https://www.mairie-bareges.fr>

Pour toutes les informations concernant les compétences de la communauté de communes Pyrénées-Vallée des gaves (CCPVG), comme la gestion des déchets et le fonctionnement des déchetteries, le schéma de cohérence territoriale ou encore les opérations programmées de l'habitat :

<https://ccpvg.fr>

Pour retrouver les informations touristiques de Barèges et des vallées de Gavarnie, accéder aux webcams des stations et télécharger des brochures touristiques tels que des plans VTT, des parcours de randonnées, des cartes touristiques, le guide des hébergements ou encore le guide gourmand :

<https://www.valleesdegavarnie.com>

Pour accéder à la carte des soins thermaux, des mini-cures et des soins esthétiques ainsi qu'aux informations sur les pass, formules, bons cadeaux, tarifs et horaires des thermes de Barèges-Barzun et de l'espace bien-être Cieléo :

<http://cieleo-bareges.com>

Pour toutes les informations sur le service public d'assainissement non collectif (SPANC), la voie verte des gaves, le label Altamonta, Pyrénées TV, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), les aides publiques destinées aux privés pour des investissements ciblés (Etat, Europe, Parc National, Département...), rendez-vous sur le site du Pays de Lourdes et des Vallées des gaves (PLVG) :

<http://www.valleesdesgaves.com>

Pour les informations relatives aux circuits, aux services, aux hébergements labellisés Altamonta et les équipements en lien avec la pratique du vélo :

<https://www.pyrenees-cyclo.com>

## Barégeoises, Barégeois,

Après une année 2020 marquée par l'apparition du Covid-19 et les périodes de confinement successives, le premier semestre 2021 n'a pas échappé à ces mêmes mesures sanitaires. À ce jour, le déconfinement touche à sa fin, et les indicateurs épidémiques sont optimistes, présageant d'une vie sociale retrouvée et d'une reprise de l'activité économique. Restons néanmoins vigilants et prudents, le virus circule toujours.

Le village va ainsi à nouveau accueillir curistes et touristes pour cette saison d'été, qui apparaît de bon augure pour les professionnels du tourisme. À la lecture de ce bulletin, vous découvrirez les diverses actions mises en place par la mairie, et les différentes structures partenaires, qui contribuent à l'amélioration du cadre de vie et à l'attractivité de notre village.

Un enjeu majeur, tant sur le plan national que communal, lié au changement climatique, est la gestion de la ressource en eau potable. Le diagnostic réalisé sur notre réseau fait état d'un rendement de 12%, alors qu'il nous faudrait être à 70% minimum. Ce très faible rendement est notamment dû à la présence de nombreux bris-charges et de fuites dans les conduites. À ce jour, nous sommes redevables d'une taxe pour prélèvement sur la ressource en eau, d'un montant de 34.000 € en 2021, et qui devrait doubler si rien n'est entrepris pour améliorer le rendement du réseau. Afin d'anticiper le financement de ces lourds travaux à venir sur les 10 prochaines années, nous avons décidé d'augmenter progressivement le tarif de l'eau. Pour cette année, la part fixe augmente de 3€, et la part variable de 0,18€/m<sup>3</sup> H.T.

Cette crise sanitaire aura été difficile à traverser pour nous tous, tant sur le plan social qu'humain et économique, et elle n'aura pas non plus été sans impact sur les différents budgets de la collectivité. Malgré les baisses importantes de diverses recettes et le soutien accru aux diverses structures publiques du village, le budget 2021 a été construit sans augmentation de la fiscalité directe. Au contraire, la communauté de

communes Pyrénées Vallées des gaves ayant augmenté de 1,46 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, le Conseil Municipal a décidé de baisser d'autant la part communale, afin d'en neutraliser l'effet pour les contribuables barégeois.

Nous avons également renouvelé notre fort engagement pour les thermes de Barèges-Barzun et le centre de bien-être Cieléo. Le soutien financier des communes membres du syndicat thermal est de 400.000 €, dont 295.000€ sont versés par notre commune. Ces établissements sont des atouts majeurs du village (activité économique, emplois, hébergements...) qu'il nous faut préserver sans hésitation, faire évoluer et pérenniser.

Un dernier point pour faire état des travaux qui débiteront cet automne sur les gorges de Luz-Saint-Sauveur. À nouveau, les habitants et les entreprises du Pays Toy vont être mis à rude épreuve et devront s'adapter. Des concertations sous l'égide de la sous-préfecture sont en cours, avec la mise en place de comités des usagers et des socio-professionnels et de groupes de travail sur des thèmes variés comme la santé ou l'éducation. Au fur et à mesure, la commune vous tiendra informés de l'évolution des travaux, notamment via son site internet où une rubrique spéciale sera créée. Vous pouvez être assurés que nous serons à vos côtés et à votre écoute pour toute problématique que vous rencontreriez.

Je tiens à remercier l'ensemble du personnel communal, le personnel des différentes structures (office du tourisme, thermes, SEML du Grand Tourmalet, ONF, CSVB, CCPVG), les socio-professionnels et les habitants pour leur implication dans la vie du village.

Je finirai en ayant une pensée émue pour celles et ceux qui nous ont quittés, proches et amis du village et de la vallée.

Je vous souhaite un bon été à toutes et tous.

Pascal Arribet, Maire de Barèges

## Budget primitif 2021

En 2021, le budget communal est chiffré à 2.336.531 € pour le fonctionnement, et 625.301 € pour l'investissement.

En termes de dépenses, les investissements communaux réalisés ou à venir pour cette année sont :

- L'installation de deux réserves incendie au parking du Tournaboup ;
- La réfection de la route du Lienz ;
- Les travaux de rénovation de la piscine ;
- Le déplacement de la fontaine de l'Ours.

Des demandes de subvention ont été déposées et accordées pour ces travaux, dont vous trouverez le détail dans les pages de ce bulletin.

En outre, il est prévu le versement de subventions à hauteur de 65.000 € à des associations, dont 48.662 € à l'association Léo Lagrange qui assure la gestion du centre de loisirs, du périscolaire et de la piscine. Il est également prévu de verser 335.000 € à des organismes publics (Commission Syndicale de la Vallée du Barège, Pic du Midi, domaine skiable...) dont 295.000 € aux thermes de Barèges-Barzun. Cette subvention aux thermes a été particulièrement élevée en 2020 et 2021 car il était nécessaire de compenser le déficit de recettes engendré par la crise sanitaire.

En ce qui concerne les recettes communales pour 2021, elles devraient être moins élevées que les années précédentes, du fait du Covid. En effet, en raison de la fermeture des remontées mécaniques cet hiver, la commune ne percevra pas la taxe sur les remontées mécaniques qu'elle perçoit normalement chaque année du domaine skiable. Le manque à gagner pour la commune se chiffre à près de 130.000 €.

La capacité d'autofinancement nette de la commune\* s'en trouve impactée. Elle était de 225.000 € pour 2019 et de 5146 € pour 2020. Les annuités d'emprunt se chiffrent à 160.656 € pour une dette en capital de 1.085.537 €. En 2024, elles ne représenteront plus que 61.203 € pour une dette de 705.484 €.

*\* cela correspond au solde de fonctionnement moins le remboursement de la dette*

## Communauté de communes Pyrénées-Vallées des Gaves (CCPVG)

## Construction du refuge d'Aygues Cluses

Le projet de création d'un refuge à Aygues Cluses s'inscrit dans une démarche globale visant à faire du massif du Néouvielle une véritable « destination nature » conciliant tourisme raisonné et protection des espaces.

En effet, situé sur le GR10, Aygues Cluses est à 2h30 de marche du pont de la Gaubie et se trouve au carrefour de randonnées arrivant du lac du Bastan (3h00), ou du lac d'Orédon (4h00).

Grâce à ce nouveau refuge de 35 places, les randonneurs pourront effectuer en itinérance le tour du massif du Néouvielle, en ralliant les cinq refuges déjà existants.

La communauté de communes Pyrénées Vallées des Gaves, maître d'ouvrage du projet, poursuit les travaux. La construction du clos couvert et



des aménagements extérieurs sont en cours, la réalisation du second œuvre permettra la mise en exploitation du refuge fin 2022.

Au rez-de-chaussée, il sera créé un espace rangements sacs/chaussures, une grande salle à manger de 35 couverts donnant sur une pièce fermée servant de refuge d'hiver ou de chambre annexe, une cuisine, l'espace sanitaire avec 2 douches et 2 lavabos et 2 toilettes sèches. À l'étage, on trouvera 1 chambre 2 personnes, 2 chambres 4 personnes, 4 dortoirs de 6 personnes, 1 espace pour les gardiens et aide gardien avec sanitaire.

## Opération programmée de l'habitat (OPAH)

La CCPVG met en place un accompagnement gratuit pour les propriétaires éligibles aux aides pour le logement pour monter et suivre les dossiers OPAH. Cette opération s'adresse aux propriétaires occupants sous conditions de ressources ainsi qu'aux bailleurs (dans le cadre de loyers encadrés). Seuls les logements occupés depuis plus de 15 ans peuvent rentrer dans cette démarche. Les travaux éligibles sont ceux permettant des économies d'énergie, la rénovation d'un logement insalubre et le maintien de personne à domicile. Pour en savoir plus et/ou prendre rendez-vous, vous pouvez contacter l'agence SOLIHA au 05 62 34 42 74.

## FOCUS SUR LE TRI DES DECHETS

 **Déchets verts** : La CCPVG continue ses actions en faveur de la réduction de nos déchets, et les déchets verts n'y coupent pas ! Ainsi, plutôt que d'apporter systématiquement les déchets verts en déchetterie, la CCPVG encourage leur valorisation au jardin, en proposant le prêt de broyeurs de végétaux ou la vente de composteur au tarif de 20€. Pour bénéficier de ces services ou obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter la CCPVG au 05.62.97.55.18 ou leur écrire à [courriel@ccpvg.fr](mailto:courriel@ccpvg.fr)

 **Cartons** : les gros emballages cartons ne sont plus admis dans les poubelles de tri jaunes. Désormais, il faudra les déposer dans une des deux colonnes à carton qui ont été installées à Barèges. Elles se trouvent au niveau de la place du cinéma et en amont de la rue Louvois.

 **Encombrants** : la collecte des encombrants se fait désormais à domicile. Pour l'organiser, il vous faudra contacter la CCPVG au 06.02.03.85.57, qui vous proposera un rendez-vous pour venir les récupérer devant chez vous.

 Pour tout autre déchet, la déchetterie de Viella est ouverte du mardi au samedi, de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h45. Fermeture exceptionnelle le 15/07/2021 en raison du passage du Tour de France.

*Pour plus d'informations sur la gestion des déchets, rendez-vous sur le site internet de la CCPVG : [ccpvg.fr](http://ccpvg.fr)*

## L'agence touristique des Vallées de Gavarnie (ATVG)

L'ATVG a connu une année 2020 et un début d'année 2021 inédits : jamais le tourisme n'avait été aussi durement et brutalement touché. Les touristes absents et les acteurs du territoire en difficulté, l'ATVG a su immédiatement réagir en mettant en place de nombreuses actions pour maintenir une dynamique locale et accompagner professionnels et habitants à travers la crise sanitaire. On peut notamment citer : accueil téléphonique, newsletter bi-hebdomadaire, accompagnement aux aides, mise en place d'une carte interactive référençant les commerces, services et producteurs locaux ouverts pendant le confinement, initiatives solidaires à destination de toutes et tous... L'ATVG a ainsi joué un rôle précieux dans le maintien des liens au niveau local.

Coté clients, un service permanent de réponse par téléphone et mail a permis de gérer les interruptions, annulations ou reports de séjours ou de cures, de rassurer les clients... grâce à la mobilisation de toute l'équipe. La communication sur la destination n'a jamais cessé. Elle s'est adaptée : des prises de paroles pour mettre en avant le territoire, les hommes, l'histoire, la gastronomie, de belles images pour faire rêver...

Aujourd'hui déconfinés, l'ATVG est prête pour accueillir les vacanciers. Cette année encore, du fait du contexte sanitaire, la clientèle devrait être composée de nouveaux vacanciers peu habitués à la pratique de la montagne. Ainsi, au-delà des actions mises en œuvre annuellement, de nouveaux dispositifs et services seront mis en

place. On peut notamment citer la mise en circulation d'un van qui sillonnera les routes des vallées de Gavarnie pour informer et sensibiliser à la protection de nos montagnes, à travers des activités pédagogiques et la diffusion d'un kit du randonneur, en appui avec le Parc National des Pyrénées. À Barèges, il est prévu que le van intervienne à Tournaboup ainsi qu'au Lienz.

Cet été, l'ATVG renforce également ses services en ligne. Il sera désormais possible d'acheter topoguides, goodies, billets de spectacle, de visites et d'activités directement sur le site internet. L'application dédiée à la randonnée (<https://rando.valleesdegavarnie.com>) fera l'objet d'un enrichissement de contenu et de communication.

La destination Vallées de Gavarnie bénéficiera également de promotion sur les aires d'autoroute (Comminges, Pyrénées, Lacq, Hastingués...) via la diffusion permanente du Mag, des journées de présence ou encore des jeux concours avec séjours et activités à la clé. La valorisation de la destination passera aussi par des tournages de vidéos et des reportages photographiques, ainsi que par l'accueil de journalistes et d'influenceurs.

Enfin, l'ATVG poursuit son travail de labélisation « qualité confort hébergement » sur les meublés de tourisme, et l'élargit aux chambres d'hôtes.

L'été 2021 s'annonce être une belle saison pour notre vallée !



## Fleurissement du village

Au printemps, le service technique de la commune en lien avec un pépiniériste a retravaillé les espaces verts et les jardinières. Au programme : retrait des pierres et bâches en place jusqu'alors, fourniture de terre et semis de gazon, plantations d'arbustes et de fleurs variés. Ce travail vise à reverdir la commune afin d'en améliorer le cadre de vie et l'attractivité. Et ce n'est qu'un début ! À l'automne, d'autres plantations sont prévues : davantage d'arbres, fleurs et arbustes seront plantés à différents endroits de la commune, comme les entrées de village, le long du chemin thermal, à l'entrée du cimetière ou encore aux abords de l'école. Des jardinières à partager seront installées sur le parking des thermes, où des fruits tels que des myrtilles ou cassis seront à la disposition de toutes et tous, en complément du potager déjà accessible devant la mairie.

Coût des travaux : 8.000 € H.T.



## Réfection d'une partie de la route du Lienz

Des travaux de remise en état et d'amélioration de la route du Lienz ont été réalisés au mois de juin. Ces travaux ont porté sur les 300 premiers mètres du départ de la route, et ont permis de sécuriser cette chaussée qui s'était dégradée avec les années. Une subvention a été accordée par le Département des Hautes-Pyrénées pour réaliser ces travaux.

Coût des travaux : 45.197,60 € H.T.

Subvention du Département : 21.600 €

## Réfection du toit du cinéma

Le toit de la salle des fêtes et du cinéma avait été violemment touché par les intempéries de décembre 2019, et des travaux d'urgence avaient alors été faits pour sécuriser rapidement le bâtiment. Des travaux visant à le refaire afin de lui redonner une structure saine vont être engagés en septembre prochain. Le coût de ces travaux s'élève à 84.509 € et est entièrement pris en charge par la compagnie d'assurance de la commune.

## Déplacement de la fontaine de l'Ours

La fontaine de l'Ours qui se situe au petit jardin sera prochainement déplacée afin de la mettre davantage en valeur et libérer de l'espace sur l'aire de jeux.

Coût des travaux : 5.673,20 € H.T.

Subvention du Département : 4.538,56 €

## Rénovation de la piscine

Cette année, la piscine du centre Hélios fait peau neuve. Les pompes de filtration ont d'ores et déjà été changées, et désormais, il s'agit de refaire le revêtement des plages. Ces travaux sont en cours et seront achevés pour l'ouverture de la piscine, le 10 juillet. Ils bénéficient d'une subvention du Département.

Coût des travaux : 43.545 € H.T.

Subvention du Département : 21.600 €

## Installation de réserves incendies

Afin de sécuriser son territoire en matière d'incendie, la commune va se doter de deux réserves incendies au niveau du parking du Tournaboup. Ces travaux sont nécessaires, la défense incendie étant inexistante à ce jour sur le parking. La commune bénéficie d'une subvention de l'Etat pour ces travaux.

Coût des travaux : 67.558 € H.T.

Subvention de l'Etat : 45.000 €

### Diagnostic sur le réseau d'eau potable

Le bureau d'études Boubée-Dupont Eau et Environnement a finalisé son diagnostic sur le réseau d'eau potable de la commune, dont nous vous parlions dans les précédents bulletins municipaux. Pour rappel, ce diagnostic avait pour objectif de donner un plan d'actions à la commune pour réduire les pertes en eau potable sur son réseau ainsi qu'en assurer une meilleure gestion. Les premiers documents fournis par le bureau d'études avaient mis en avant de très mauvais rendements du réseau : 12% seulement ! Ces pertes engendrent des coûts financiers et environnementaux importants pour la commune.

La dernière phase du diagnostic visait à définir et phaser les travaux à mener par la commune pour sécuriser et remettre en bon état de fonctionnement son réseau d'eau potable. Les conclusions de cette étude sont sans appel : la commune doit investir massivement dans la remise en état de son réseau, et ce rapidement. Les travaux, estimés à près d'un million d'euros et prévus sur 10 ans, devraient être en partie éligibles à des subventions de l'Agence de l'eau. Il est à noter qu'une partie des travaux de télégestion et de sectorisation du réseau a d'ores et déjà été réalisée. Ces travaux ont permis d'avoir une meilleure connaissance des prélèvements et pertes sur le réseau. Des travaux plus conséquents permettant de restructurer et sécuriser le réseau sont désormais prioritaires.

Néanmoins, à l'heure actuelle, le financement de ces travaux est irréalisable. En effet, en l'état, le budget communal de l'eau ne le permet pas. Ce budget est d'ores et déjà déficitaire et nécessite une subvention de fonctionnement du budget principal pour être maintenue à l'équilibre chaque année. Ce budget ne peut donc supporter un alourdissement des dépenses sans augmentation de ses recettes.

Le prix de l'eau est un des éléments expliquant le présent déficit budgétaire. Ce prix est effectivement bien inférieur au coût que ce service fait peser à la collectivité. La commune va donc inévitablement devoir augmenter ce prix afin de permettre le financement des travaux sur le réseau. D'autant que pour bénéficier des subventions de l'Agence de l'eau, la commune doit franchir un seuil de prix de l'eau au mètre-cube qu'elle n'a pas encore atteint.

### Diagnostic des structures du parvis du cinéma et de la terrasse de La Laquette

Des faiblesses apparaissent dans les structures du parvis du cinéma et de la terrasse du restaurant d'altitude La Laquette. Un diagnostic a été réalisé afin de définir les travaux et techniques à mettre en œuvre pour renforcer ces structures. Il a été réalisé par le bureau d'études Pyrénées Etudes Ingénierie. À partir des résultats du diagnostic, des travaux pourront être entrepris.

### Etude de faisabilité d'un système de chauffage au bois

Le réseau Collectivités Forestières d'Occitanie a mené une étude visant à déterminer si le passage à un mode de chauffage au bois serait

possible et à favoriser sur certains bâtiments communaux. L'étude a conclu que pour le centre Hélios, la salle des fêtes et l'école, un système de chauffage au bois (granulés ou plaquettes selon les bâtiments) permettrait à la commune de se doter d'un système de chauffage plus écologique ainsi que de faire des économies sur sa facture d'énergie. La commune entame une réflexion à ce sujet.

### Etude sur le système d'assainissement des restaurants d'altitude

Une étude est en cours sur les systèmes d'assainissement des restaurants La Laquette et Le Bastan. Cette étude permettra de définir les travaux à mettre en œuvre pour rénover les systèmes actuels qui sont obsolètes.

## **Bilan de l'année thermale 2020**

Les thermes de Barèges-Barzun n'ont pas échappé aux difficultés liées à la crise sanitaire. Satisfaisante jusque-là, la saison hivernale 2019-2020 laissait présager de bons résultats. C'était sans compter la propagation du Covid-19 qui a entraîné la fermeture des thermes le 15 mars, et ce jusqu'au 6 juillet 2020. Ces quatre mois de fermeture ont laissé le temps au personnel de s'adapter et de mettre en place les aménagements et mesures nécessaires à la reprise de l'activité : port du masque, mise à disposition de gel, pose de panneaux de protection, installation d'une signalétique de déplacement, distanciation, jauge dans les piscines, formation des personnels par un médecin, mobilisation d'un salarié dédié au travail de désinfection, création d'une « cellule Covid ». Résultats : grâce à toutes ces mesures, aucun cas de Covid-19 n'a été déclaré chez les curistes et les équipes professionnelles.

Cependant, toutes ces mesures n'ont malheureusement pas permis de rattraper le manque à gagner créé par une saison bien courte et des curistes moins nombreux. Ainsi, les thermes ont accueilli 1016 curistes en 2020, contre 2435 l'année précédente, soit une baisse de 56% de la fréquentation. Cependant, cette baisse est à mettre en regard avec la baisse de fréquentation des cures qui s'est généralisée sur tout le territoire national cette année-là. Une baisse de 67% en moyenne ! À noter que le SPA Cieléo et l'institut de beauté ont quant à eux connu une affluence inhabituelle durant la saison estivale qui a généré une activité intéressante, mais ne permettant tout de même pas de combler ce manque à gagner. Ainsi, les communes adhérentes au syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) des Thermes, dont fait partie Barèges, ont dû apporter un soutien financier de l'ordre de 400.000 € aux thermes afin de boucler leur exercice budgétaire.

## **Perspectives pour l'année 2021**

Les équipes des thermes sont plus motivées que jamais à tout mettre en œuvre pour retrouver la fréquentation d'avant-Covid. Campagnes de pub, démarches de soutien auprès de l'Etat ou encore un projet de chèque-cure sont en cours/en réflexion. En outre, deux médecins-salariés ont été embauchés afin de répondre au mieux aux besoins des curistes. Ils exercent au cabinet médical de Luz-Saint-Sauveur.

Les nouveaux confinements qu'a connus l'année 2021 ont repoussé l'ouverture des thermes au 31 mai 2021. Les équipes en ont profité pour réaliser la maintenance des installations. Des travaux de rénovation des réseaux d'eau thermale des douches ainsi que des travaux de mise en accessibilité du bâtiment ont également été réalisés.

Les équipes ont aussi travaillé au développement des prestations, et l'on peut déjà citer la relaxation individuelle en piscine qui sera prodiguée par un personnel formé et spécialiste en la matière. Vous pourrez aussi trouver une gamme de produits plus étendue, avec l'arrivée des produits Phytodia (biologiques et naturels) et Snö éternelle (produits biologiques élaborés par Raphaëlle Monod, ancienne championne de ski acrobatique).

Enfin, le site internet va être entièrement retravaillé afin de permettre la réservation et le paiement en ligne des prestations. Le site proposera également une visite virtuelle des thermes. Ces nouveautés devraient être disponibles sur le site cet automne.

**Ouverture des thermes de Barèges-Barzun : du 31 mai au 31 octobre 2021 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire).**

### Changement d'exploitant pour le domaine du Grand Tourmalet

La société d'économie mixte locale (SEML) du Grand Tourmalet a repris l'exploitation du domaine du Grand Tourmalet le 1<sup>er</sup> juin 2020 pour une durée de 30 ans. Elle a désormais pour ambition de faire du domaine l'exemple de la "station de demain", en le confortant dans une logique d'innovation technologique et environnementale, en opérant la diversification de ses activités et en pérennisant le développement économique raisonné de ce territoire de montagne.

Cet ambitieux projet va s'appuyer sur un programme d'investissement de 32 millions € sur les 10 prochaines années, grâce au soutien de la Région Occitanie et de la Banque des Territoires, au travers du dispositif baptisé "Compagnie des Pyrénées". La SEML du Grand Tourmalet est ainsi la première entreprise à s'inscrire dans ce dispositif régional avec l'entrée à son capital de la Compagnie des Pyrénées (19%), aux côtés du SIVU du Tourmalet (81%). L'objectif est de permettre la réalisation des investissements nécessaires pour rester compétitif sur un marché de plus en plus exigeant et concurrentiel, ainsi que de s'adapter aux évolutions, notamment climatiques. Au titre de la maîtrise des charges et de la conquête de nouveaux marchés, la SEML du Grand Tourmalet fera appel aux outils de

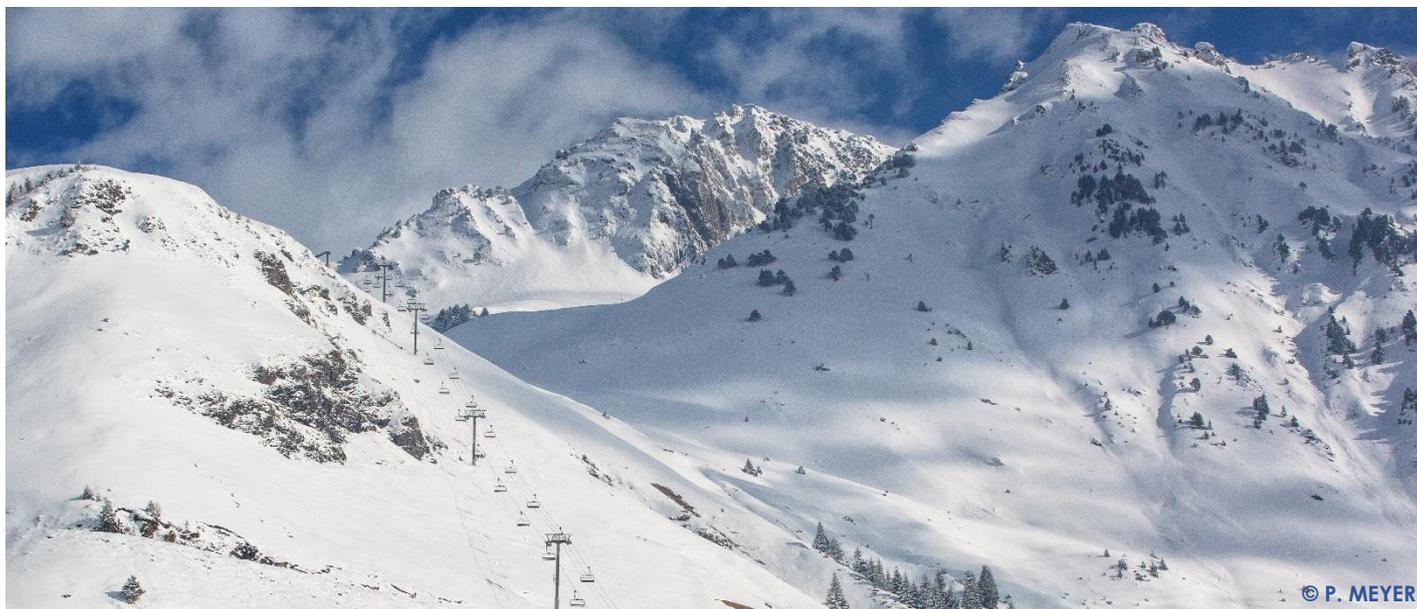
mutualisation renforcés et mis à sa disposition par la Compagnie des Pyrénées (communication, achats, formation, commercialisation...). Sur le volet immobilier, elle sollicitera la Foncière des Pyrénées pour opérer la requalification des lits sur Barèges et la Mongie, utilisant ainsi tous les outils du dispositif régional, indissociables pour pérenniser l'avenir du Grand Tourmalet.

### Bilan de l'exploitation d'été 2020

La SEML du Grand Tourmalet a orchestré, en lien étroit avec la Mairie de Barèges, la deuxième saison du Bike Park. Celle-ci s'est soldée par un bilan positif avec une hausse de la fréquentation de 39% avec près de 7400 visiteurs dont 2700 piétons, pour un chiffre d'affaires de 100.000€, qui a doublé par rapport à la saison précédente. Le produit a pu être conforté par la mise en avant de nouvelles pistes, ainsi que par la liaison avec le cœur du village desservi par navettes, qu'ont emprunté plus de 2500 clients, ce qui a permis d'apporter une belle dynamique estivale au village.

### Bilan d'une saison blanche

La fermeture des remontées mécaniques par décret a obligé la SEML du Grand Tourmalet à repenser l'organisation des activités durant les vacances scolaires cet hiver, et ce afin d'éviter les dangers liés à la « pratique sauvage » de la montagne.



Il s'agissait donc de trouver un compromis permettant aux vacanciers de pratiquer des activités sécurisées, en assurant la chaîne des secours habituelle avec les services de l'Etat. Ainsi, sur les deux versants, des zones ont été identifiées pour permettre la pratique libre et sécurisée de la luge, de la raquette et du Fatbike. D'autres espaces ont été dédiés à des activités encadrés par des professionnels : jardins d'enfant, balades en motoneige et chiens de traîneaux. Une présence quotidienne par roulement de nos équipes a été assurée sur chaque versant pendant les vacances scolaires.

L'ensemble du personnel saisonnier a été embauché du 1<sup>er</sup> décembre au 5 avril, et tous les salariés, cadres et direction y compris, ont été mis en activité partielle pour passer au mieux cette période d'arrêt. La SEML a pu solliciter un prêt garanti par l'Etat auprès de ses partenaires bancaires, avant de percevoir les indemnisations début juin. Ainsi, le changement de structure juridique, de régie à SEML, a permis de passer le cap de cette terrible saison.

Pour cet été, la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux d'investissement prévue par le contrat de délégation de service public est en cours de finalisation. Sur le versant Barèges, il s'agit d'améliorer les pistes bleues Caoubère et Tourmalet, qui constituent le cœur de la liaison entre les 2 versants et, côté Mongie, il s'agit de créer une vaste esplanade naturelle en lien avec le centre station pour améliorer l'accès au domaine en toutes saisons et accompagner la requalification de la station. La SEML espère pouvoir réaliser tout ou partie de ces projets cet été.

### Investissements à Tournaboup

La rénovation du bâtiment de Tournaboup est terminée. Un magasin de pièces (dameuses et remontées mécaniques) et un atelier ont été intégrés au sous-sol. Une consigne à ski ainsi qu'une salle hors sac seront à disposition de la clientèle au rez-de-chaussée. Enfin, les bureaux et la cantine du personnel se situent au premier étage.

### Lancement de la 3<sup>ème</sup> saison du Bike Park

Le Bike Park rouvre ses portes du 5 juin au 26 septembre 2021. Hors vacances scolaires, il vous accueillera les week-ends de 9h à 17h, et de 10h à 18h 7j/7 pendant les vacances scolaires. À noter qu'en juillet-août, le Bike Park sera aussi ouvert tous les mercredis de 18h à 20h pour le « *Sunset Ride* ».

Cette 3<sup>ème</sup> saison est marquée par des nouveautés : une nouvelle piste de VTT de descente, et deux pistes d'enduro. Le Barèges Bike Park compte donc désormais 12 pistes de VTT au total, soit 37 km de piste pour 600 mètres de dénivelé. Et si le VTT, ce n'est pas vraiment votre « truc », le Bike Park propose également 3 parcours balisés descendants pour les piétons. Le télésiège du Tournaboup vous permettra ainsi de profiter de la forêt du Lienz et de la Laquette plus facilement. Enfin, cette année encore, une navette sera mise à la disposition des VTTistes et effectuera en rotation continue, de 10h à 13h et de 14h15 à 17h, le trajet : Barèges village – Lienz – Tournaboup – Super Barèges.





Ce printemps, de la mi-mars jusqu'à la fin mai, l'ONF, pour le compte de la Commission Syndicale de la Vallée du Barège, a mis en place une coupe forestière dite d'amélioration visant l'irrégularisation et le rajeunissement des peuplements en place.

Ce travail répond aux règles d'aménagement et de gestion durable des forêts soumises au régime forestier. Il concerne les secteurs de la Laquette-Tournaboup et Solitude-Ayré sur les parcelles forestières 36-39-40-41-42-43.

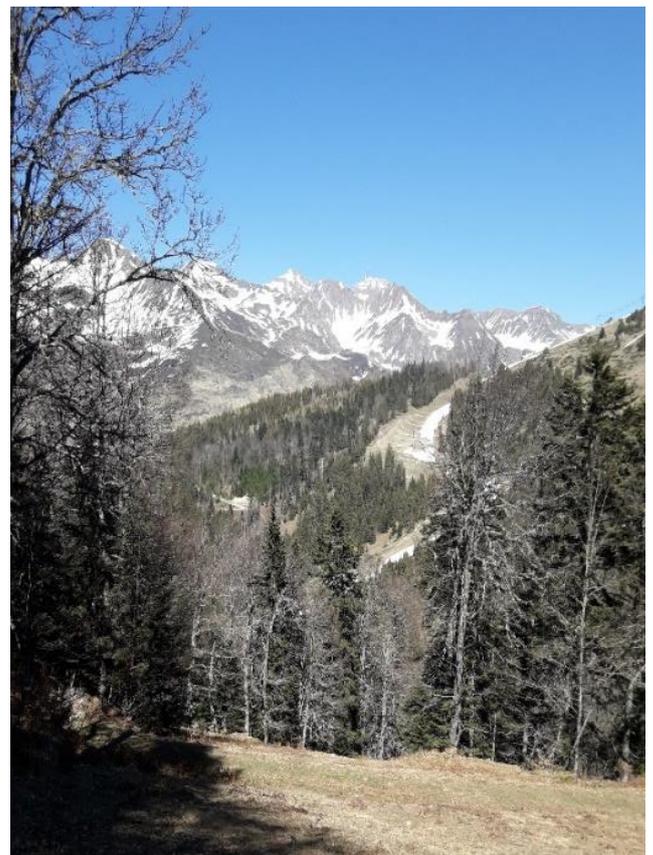
Ainsi l'action de martelage consiste à désigner les arbres les moins bien conformés, concurrentiels ou présentant des troubles d'ordre sanitaire, qui seront coupés, au profit de la régénération naturelle des jeunes pousses et perches composant la forêt de demain. Ce travail permet également de désigner des arbres d'intérêt patrimonial et écologique, marqués par des triangles jaunes, qui seront conservés.

Les bois exploités répondent à divers besoins. Les résineux (sapins, épicéas, mélèzes et pins) alimentent la filière bois locale et sont destinés à être transformés en charpentes, coffrages et emballages dans les scieries des Hautes-Pyrénées et du Gers. La surbille, qui est la partie haute du tronc et des branches, et qui constitue le reliquat d'exploitation, sera destinée à alimenter les chaudières à bois locales.



On parle alors de « bois énergie ». Quant aux feuillus, constitués exclusivement de hêtres, leur destination conforte les demandes d'affouage (bois de chauffage) sur les vallées de Luz, Barèges et Gavarnie.

Si ces actions peuvent émuouvoir du fait de l'impact visuel soudain que provoque ces coupes, cette métamorphose est le fruit du travail des forestiers, en concertation avec le propriétaire, qui permet de répondre aux fonctions économiques, environnementales et sociales de la forêt, participant ainsi à l'aménagement du territoire. Tous les moyens sont mis en œuvre afin de retrouver, dans un temps limité, le caractère exceptionnel de ces forêts.



**Julien Rondeau**  
UT Vallée des Gaves et Val d'Adour  
Technicien Forestier Territorial  
MF de l'Ardiden  
65120 Luz Saint Sauveur.  
07 77 91 12 30  
julien.rondeau@onf.fr

### Une nouvelle directrice pour le centre de loisirs

L'année 2020 a été marquante à double titre pour le centre Hélios. D'une part, l'épidémie de Covid-19 en a modifié le fonctionnement, et d'autre part, le 31 août dernier, Monique Midan, après plus de vingt ans d'engagement fort, a choisi de prendre sa retraite et laisser sa place de directrice à Claire Van Den Bussche. L'équipe de l'Hélios a également accueilli une nouvelle animatrice en charge du périscolaire, Camille Fourtine.



### Un premier semestre 2021 dynamique, malgré les confinements

De janvier à juin, Julie Op'thoog a remplacé Claire Van Den Bussche à la direction du centre. Avec Camille Fourtine, elles ont mené diverses activités les mercredis (rencontre avec un pisteur, visite de la caserne des pompiers, journée à Tournaboup avec des centres de loisirs de Séméac et Azereix...). Un cycle théâtre a été proposé aux enfants : animé par une comédienne, le cycle s'est clôturé avec la représentation d'une pièce créée par les enfants « Le village des petits » au cinéma de Barèges, le vendredi 11 juin.

### À vos agendas – été 2021

#### Programme du centre de loisirs

Cet été, l'accueil de loisirs sera ouvert du mercredi 7 juillet jusqu'au vendredi 27 août, du lundi au vendredi de 9h à 18h (fermé le 14 juillet).

Deux séjours sont proposés aux enfants de Barèges et du canton :

- Pour les collégiens, un séjour surf du 19 au 24 juillet ;
- Pour les élèves de primaire, un séjour sur une péniche naviguant sur le canal du Midi du 16 au 20 août.

Des sorties à la journée seront également prévues dans l'été, surveillez les programmes ! Les après-midis des lundis, mercredis et vendredis, les enfants du centre profiteront de la piscine de l'Hélios, accompagnés par leurs animateurs.

#### Horaires d'ouverture de la piscine

La piscine ouvrira ses bassins du samedi 10 juillet au dimanche 29 août, de 13h30 à 19h30. Une nocturne est prévue le mercredi 11 août : ouverture des bassins de 20h à 22h, animation musicale, grillades, jeux...



#### Horaires d'ouverture de la salle de squash

La salle de squash est ouverte tout l'été, du lundi au dimanche, de 9h à 19h30. Merci de réserver au 06.88.88.06.11.

## ANIMATIONS

Comme chaque année, le service animation de la commune met en place de nombreuses activités encadrées par des professionnels : tir à l'arc, escalad'arbres, visites culturelles, ateliers culinaires...

Les animateurs du village seront présents sur la grande aire de jeux, située en-dessous du boudrome, où différents jeux seront proposés : tournois de ballons, jeux en bois, initiation au disc golf...

### PROGRAMME DES ANIMATIONS DE JUILLET/AOUT

#### LUNDI – 14h30

Tournoi de pétanque au boudrome

#### MARDI – 15h

Initiation au tir à l'arc à la grande aire de jeux

#### MERCREDI – 15h

Escalad'arbres aux Artigalas

#### JEUDI – 15h

Découverte du biathlon sur la place du cinéma

#### VENDREDI -14h

Escape game « Les évadés de France »  
(5€/personne, inscription à l'office du tourisme)

### Disc golf

Tous les matins, une initiation au disc golf vous sera proposé au plateau du Lienz.

### Cinéma

Les séances de cinéma seront assurées les lundis, mardis et jeudis à 21h. Vous retrouverez le programme des séances affiché à l'office du tourisme, sur le site internet de la commune ainsi que sur l'application Panneau Pocket.

### Evènements de l'été

**14 juillet** : défilé des pompiers suivi d'un feu d'artifice.

**21 juillet et 4 août** : la commune organise deux grands marchés nocturnes d'artisans et producteurs. Ils prendront place rue Ramond, de 17h à 23h. À cette occasion, des animations et des concerts vous seront proposés.

**5 août** : le « Games Truck Tour » s'arrêtera à Barèges. Ce camion proposera une grande variété de jeux pour petits et grands. Il sera stationné à l'aire de jeux du village.

**15 août** : messe des guides au plateau du Lienz suivi d'un feu d'artifice au village.

**De début juillet à mi-septembre** : une grande chasse aux trésors se déroulera dans le village avec de nombreux lots à la clé ! Pour en savoir plus sur les modalités et obtenir les énigmes, rendez-vous sur le site internet de la mairie : [www.mairie-bareges.fr](http://www.mairie-bareges.fr)

### Programme de la rentrée

Dès septembre, les ateliers « flore et cuisine des montagnes » animés par une naturopathe seront de retour tous les mardis après-midi. Au programme : balade, cueillette et cuisine avec les trouvailles du jour ! Pour s'inscrire, rendez-vous à l'office du tourisme. Prix de l'atelier : 5€/personne.

À partir de septembre, les visites de Barèges animées par un guide culturel reprendront également tous les mercredis après-midi. Trois visites différentes sont proposées afin de pouvoir découvrir Barèges sous ses multiples facettes historiques. Pour s'inscrire, rendez-vous à l'office du tourisme. Prix d'une visite : 5€/personne.

*Pour avoir le détail des animations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la mairie, ou sur l'application Panneau Pocket.*

## Tour de France

Pour sa 108ème édition, le Tour de France passera le 15 juillet prochain par Barèges, lors de la 18ème étape. Cette étape de 130km débutera à Pau et passera par le Col du Tourmalet, avant d'emmenner les cyclistes jusqu'à l'arrivée de l'étape, à Luz Ardiden.

Pour voir la caravane du Tour de France passer, il faudra être présent à 14h50 dans le village. Quant aux cyclistes, leur passage est prévu entre 16h30 et 17h.

Pour permettre le passage des coureurs, la circulation sera fermée à Barèges de 13h45 à 18h le 15 juillet. Le stationnement sera interdit sur la rue principale, dès le 14 juillet à 22h jusqu'au 15 juillet à 18h. La portion de route entre le col du Tourmalet et le restaurant d'altitude le Bastan sera quant à elle fermée à la circulation à partir du 14 juillet à 16h. En outre, la circulation dans l'ensemble du Pays Toy sera impactée. La route des gorges, de Villelongue à Luz-St-Sauveur sera fermée à la circulation le 15 juillet, de 12h à 20h\*. Les véhicules stationnés au-dessus de Barèges pourront repartir par le Col du Tourmalet.



*\*horaires à titre indicatif, la préfecture pouvant anticiper l'horaire de fermeture en fonction de l'affluence.*

## Travaux de drainage sur le ravin du Pountis

Des travaux de stabilisation du glissement de terrain sur le ravin du Pountis sont en œuvre du 15 juin au 15 juillet. Pendant la durée des travaux, le chemin de l'allée verte est interdit aux usagers en semaine et autorisé les week-ends.

## Création d'une maison de santé intercommunale

Une maison pluridisciplinaire de santé ainsi qu'une micro-crèche s'installeront dans les locaux de l'ancienne gendarmerie de Luz-Saint-Sauveur. Des travaux de réhabilitation du bâtiment sont prévus et seront portés par le Syndicat Intercommunal de la Maison de Santé du Pays Toy, nouvellement créé, dont fait partie la commune de Barèges. Le cabinet médical de Luz-St-Sauveur, dont le bâtiment avait été touché par les crues de 2013, devrait également déménager dans ces nouveaux locaux.

## Modification de la circulation autour de la Résidence Ayré

Afin d'assurer la sécurité piétonne du chemin thermal, la voie derrière la résidence Ayré est interdite à la circulation depuis le 2 juillet. L'entrée et la sortie du parking de la résidence Ayré se fait désormais par la rue de la Ribère.

## De nouveaux commerces à Barèges

Deux nouveaux commerces ont ouvert aux abords de la place Urbain Cazaux.

La boulangerie située au 18 rue Ramond a été reprise en décembre dernier. Désormais nommée Le Pain Gourmand du Tourmalet, la boutique fait dépôt de pain, viennoiserie et pâtisserie, et propose de la restauration de type snack et des formules plat du jour et entrée/plat/dessert sur commande.

Le magasin Monta Sport s'est installé quant à lui de l'autre côté de la place, au 1 rue Madame de Maintenon. La boutique propose la vente et location de matériel de ski et fait également atelier.

L'équipe municipale leur souhaite à tous deux une pleine réussite dans leurs projets.

## Travaux de sécurisation de la RD 921 dans les Gorges de Luz-St-Sauveur

La route des gorges est fréquemment affectée par des chutes de pierres et de blocs en provenance des talus rocheux et du versant qui la domine. Des travaux de consolidation et de purge avaient déjà été réalisés en 2016, 2017 et 2018 pour sécuriser des secteurs à risque élevé ou très élevé. Cependant, des études complémentaires ont confirmé que d'autres secteurs devaient être traités rapidement. Ainsi, dès cet automne, l'Etat va engager des travaux de sécurisation de cette route.

Les travaux qui vont être mis en œuvre correspondent à des travaux de minage et purge des falaises, et de confortement et sécurisation de la route par des écrans pare-blocs.

Afin de préparer ces travaux avec les acteurs du territoire, un comité des usagers et des socio-professionnels, ainsi que des groupes de travail sur les thèmes de la santé, de la sécurité, de l'éducation, du transport scolaire ou encore des enjeux agricoles ont été mis en place. Une information régulière, portant sur ces problématiques et relayant les décisions prises par le comité de pilotage, sera assurée en amont des travaux et pendant toute leur durée par la sous-préfecture.

Pour garantir la sécurité sanitaire des habitants du Pays Toy, un médecin urgentiste sera présent pendant la période de fermeture totale de la route, et le SDIS renforcera les trois centres de secours du territoire pour permettre des interventions rapides si nécessaire.

### Fermeture de la route

Ce chantier s'étendra sur 14 semaines, et impactera la circulation dans les gorges :

**Du 6 au 24 septembre** : travaux de préparation du chantier – circulation ouverte avec quelques fermetures ponctuelles ;

**Du 27 septembre au 16 octobre** : fermeture totale de la route, de jour comme de nuit, y compris les week-ends. L'accès au Pays Toy se fera par le Col du Tourmalet, dont la viabilité sera assurée par le Conseil Départemental. En cas d'impossibilité de sécuriser l'accès par le Tourmalet (fortes chutes de neige), le chantier sera interrompu et la route réouverte, après sécurisation ;

**Du 18 octobre au 5 novembre** : circulation fermée en journée, mais ouverte sur une voie sous alternat, à partir de 17h jusqu'au lendemain matin à 9h, y compris les week-ends.

**Du 8 novembre à la mi-décembre** : circulation ouverte sous alternat avec des coupures ponctuelles.

Il est à noter que la RD 12, route d'accès à Chèze, sera complètement fermée pendant toute la durée des travaux.

## PANNEAU POCKET : l'application pour être informé au plus vite des nouveautés et alertes sur la commune

Afin d'être informé au plus vite des nouveautés et alertes sur la commune, il vous est désormais possible de télécharger l'application Panneau Pocket sur votre téléphone. En recherchant la commune de Barèges et en l'ajoutant à vos favoris (cœur jaune), vous aurez tous les messages et alertes de la Mairie en temps réel, depuis votre téléphone portable. Vous pouvez également y accéder depuis votre ordinateur en vous rendant sur : <https://app.panneaupocket.com>



Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket



© PanneauPocket